

Marie de France et Chrétien de Troyes

M. Wilmotte

Citer ce document / Cite this document :

Wilmotte M. Marie de France et Chrétien de Troyes. In: Romania, tome 52 n°207, 1926. pp. 353-355;

doi : <https://doi.org/10.3406/roma.1926.4264>

https://www.persee.fr/doc/roma_0035-8029_1926_num_52_207_4264

Fichier pdf généré le 06/04/2018

Voici quelques arguments en faveur d'une identification entre les deux personnages : la carrière du poète se place dans la première moitié du treizième siècle ; il devint chevalier ; il se maria, il fut le protégé de Savary de Mauléon, neveu du seigneur de la Roche-sur-Yon (les Fontenelles sont à quatre kilomètres et la Grimaudière à trois kilomètres de cette localité).

Sans rien affirmer, il m'a paru utile de verser cette pièce au dossier.

P. GUÉBIN.

MARIE DE FRANCE ET CHRÉTIEN DE TROYES.

En 1923 (ici même, t. XLIX, p. 133), M. Lucien Foulet, rendant compte de plusieurs ouvrages consacrés à Marie de France, était amené à écrire ceci : « Marie a-t-elle précédé, a-t-elle suivi Chrétien, nous n'en savons rien, et pourtant combien il serait important de le déterminer, si nous voulons nous faire une idée juste de son talent, apprécier, sans crainte d'erreur, la qualité de son imagination et même définir avec précision l'originalité de Chrétien ! »

Je pense pouvoir aider à la solution de ce petit problème à l'aide de quelques rapprochements, négligés jusqu'ici et dont voici le plus décisif. Dans le lai de *Guigemar*, la poétesse nous montre le héros chassant dans la forêt de Léon et blessé lui-même par une flèche, qu'il a lancée à une biche. Celle-ci, par un prodige étonnant, émet des sons humains et lui dit :

Aï mi ! las, jeo sui ocise,
 Et tu, vassaus, qui m'as nafree,
 Tel seit la tue destinee
 Jamais n'aies tu medecine ;
 Ne par herbe, ne par racine
 Ne par mire, ne par poison,
 N'avras tu ja mes guarison. (106-12.)

Or, dans *Cligès*, le jeune prince Alexandre est épris d'une des filles d'honneur de la reine Guenièvre, et, dans un long monologue, il analyse sa souffrance, restée vaine jusque-là :

Je sent le mien mal si grevain
 Que ja n'en avrai garison

Par mecine ne par poison
 Ne par herbe ne par racine.
 A chascun mal n'a pas mecine :
 Li miens est si enracinez
 Qu'il ne puet estre mecinez

(646-52.)

On m'accordera qu'il est peu vraisemblable que deux contemporains; auteurs d'histoires romanesques, aient pu s'exprimer ainsi, sans que l'un d'eux ait copié l'autre. La littéralité de l'emprunt, qui comporte plusieurs vers, semble manifeste. Mais qui est l'emprunteur? Il suffit d'un peu d'attention pour s'en rendre compte. Le passage dont il s'agit est entaché, dans Chrétien, d'une négligence que Marie a soigneusement évitée. Le mot *mecine* y figure deux fois à deux vers d'intervalle, et, il faut bien l'avouer, atteste une composition un peu hâtive. Dans le lai, *medecine* a le sens général qui lui convient, et, dans son acception plus restreinte, il est remplacé par le mot *mire*, dont l'emploi est très naturel. Que Chrétien ait supprimé ici ce mot pour le remplacer par un autre, qu'il conserve deux vers plus bas, nul ne le soutiendra, je présume. Cet artiste accompli n'avait garde de commettre une telle balourdise, tandis que l'on conçoit fort bien qu'en l'imitant de très près, Marie ait voulu le corriger discrètement. Elle a donc écrit son lai après la publication de *Cligès*.

Mais ce n'est pas la seule occasion où il soit aisé de la prendre en flagrant délit de plagiat vis-à-vis de Chrétien. En ce qui concerne l'auteur d'*Eneas*, on est maintenant fixé et, sans adopter nécessairement les conclusions de M. Ezio Levi, on doit se féliciter de ses découvertes. Mais je compte dans un prochain travail montrer plus en détail avec quel sans-gêne la poétesse, à mon sens trop vantée, « a pris son bien » dans l'œuvre du grand maître de la seconde moitié du XII^e siècle. Je ne veux en donner qu'un deuxième exemple, qui m'a paru caractéristique. Dans son *Guillaume d'Angleterre*, Chrétien décrit longuement la tempête qui assaille son héros et l'oblige, avec un bateau démâté, à aborder le rivage sur lequel il retrouvera sa femme et ses enfants. Après Wace, Beneit et peut-être l'un des auteurs du *Tristan*, il montre les vents déchaînés, la mer en furie et l'angoisse des marins. Dans le lai d'*Eliduc*, Marie nous peint aussi la tourmente soudaine qui menace de destruction le vaisseau

portant Eliduc et sa deuxième épouse. Or un examen un peu attentif prouve qu'elle a simplement extrait des 80 vers de Chrétien les traits les plus caractéristiques et les a assemblés, du reste avec une remarquable dextérité ¹.

Reste à savoir à quelle date ont été exactement composés et *Cligès* et *Guillaume*. Je me suis déjà expliqué là-dessus ² et estime, pour le moment, n'avoir rien à ajouter.

M. WILMOTTE.

EUSTACHE DESCHAMPS AND NICHOLAS ORESME.
A NOTE ON THE *DEMOUSTRACIONS CONTRE SORTILEGES*.

The *Demoustracions contre Sortileges* is a short prose tract included in the standard edition of the works of Eustache Deschamps published for the Société des Anciens Textes Français and completed in 1903 (vol. VII, 1891, n° MCCCLXI, pp. 192-199). The editor, Mr. Gaston Raynaud, when dealing in a later volume of the same edition with the poet's sources, places the *Demoustracions* among « les pièces entières dont la matière est fournie par d'autres auteurs » that is, among the works in which the author was content « de façonner, c'est-à-dire de traduire ou d'imiter ». He says, further, « c'est sans doute dans un moment de ferveur religieuse que Deschamps écrivit en prose ce petit traité sur les sortilèges. . . . ces exemples cueillis un peu de droite et de gauche ne présentent aucun lien entre eux ; pour quelques-uns Deschamps cite sa source ; pour d'autres j'ai essayé de la découvrir ». During the progress of research made with a view to the publication of Nicholas Oresme's *Tractatus contra judicarios astronomos* and his *Livre de divinacions I*

1. Voyez *Guillaume d'A.*, 2285 sq., et comparez *Eliduc*, 825 sq., dont plusieurs vers ou fragments de vers (*sigle desrumpi. . . . recleiment Seint Nicolas. . . une heure arrière, une heure avant. . . turment. . .*) se retrouvent littéralement chez le poète champenois. Comp. encore de ce même ouvrage les vers 2501-2 avec *Fraisne* 129-30 (façon d'un anneau) ; 440 (littéralement reproduit dans les *Fables*, III, 10, éd. Warnke), etc., etc. Une de mes élèves, M^{lle} Paule Baues, a fait des figures employées par Marie un dépouillement minutieux, qui facilitera beaucoup cette sorte de recherches.

2. Voyez *Romania*, XLVI (1920), p. 38.